

08 juin 2018 -17:47

Appartient à [Conseil des ministres du 8 juin 2018](#)

Extension des informations à fournir lors de la vente de véhicules d'occasion

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters et du ministre de la Mobilité François Bellot, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à étendre l'information à fournir lors de la vente de véhicules d'occasion.

Depuis la fin de l'année 2016, des documents reprenant l'historique kilométrique de véhicules, le car-pass, sont délivrés en application de la loi du 11 juin 2004 réprimant la fraude relative au kilométrage des véhicules. Cette loi prévoit que le vendeur d'un véhicule d'occasion doit fournir à son acheteur un car-pass, sauf si ce dernier est un professionnel.

L'avant-projet vise une protection encore meilleure du candidat acheteur d'un véhicule d'occasion. Le car-pass contiendra désormais plus d'informations pertinentes qui se rapportent à la valeur et aux possibilités d'utilisation du véhicule. Les données complémentaires sont :

- l'euronorme
- l'émission CO2
- l'obligation d'effectuer un contrôle technique après un accident avant que le véhicule puisse être remis en circulation
- les actions de rappel auxquelles il n'a pas été donné suite pour le véhicule

Cet avant-projet a été élaboré en étroite collaboration avec les partenaires de l'asbl Car-Pass (Febiac, Traxio, Goca, VAB et Touring Club). Il a été soumis pour avis à la Commission de la protection de la vie privée.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Avant-projet de loi modifiant la loi du 11 juin 2004 réprimant la fraude relative au kilométrage des véhicules

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur

Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique

François Bellot, ministre de la Mobilité, chargé de skeyes et de la Société nationale des chemins de fer belges

Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles
Belgique
+32 2 238 28 00
<https://bellot.belgium.be>

Melisa Blot
Porte-parole
+32 471 44 92 49
melisa.blot@bellot.fed.be

Jasper Pillen
Porte-parole
+32 472 78 89 17
jasper.pillen@bellot.fed.be